Bulletin municipal

Édition annuelle - Décembre 2014

> Page 10

Novalaise, candidate à la 1re fleur

> Page 19

Forum des associations, un rendez-vous incontournable

> Page 22

Les clubs de Novalaise : fabriques de champions !

Sommaire

3 • Cérémonie des vœux
• Réunions de quartiers
• Recensement 2015

4 Budget communal

6 La commission « Communication - Animation »

8 La commission « Travaux »

9 • Les sentiers du village
• L'élagage

10 • Le cimetière s'informatise
• La commune candidate pour la première fleur

11 Inauguration de la placette des quatre saisons et de l'EHPAD du Lac

12 Le multi-accueil de Lépin-le-Lac

13 • Nouveaux rythmes scolaires
• Le Père Noël fait son spectacle

14 • L'association des donneurs de sang bénévoles
• Devenez famille d'accueil

15 • N. Soublin au service des habitants
• RESA : une démarche de solidarité active

16 Pêche au lavaret sur le lac

17 Bibliothèque municipale

18 • Les nuits d'été : un festival qui déménage
• Une crèche de Noël toute particulière

19 • Forum des associations
• Manifestation écocitoyenne et festive à Pré-Rambeau
• AEL : une nouvelle équipe

20 • Une saison à l'aviron club du lac
• L'A.S. Novalaise en pleine évolution

22 • Les clubs sportifs de Novalaise : fabriques à Champions !
• Le sport ? Une affaire de familles !

24 • Du changement dans nos commerces
• Prendre le bus : une démarche respectueuse de l'environnement et économique

26 Au revoir Thomas Bovagnet

27 Carnet 2013

Éditorial > >
Mieux nous connaître pour mieux vivre ensemble

Chère Novalesanes, chers Novalesans,

Le 23 mars dernier se sont déroulées les élections municipales. Vous avez été nombreux à montrer votre intérêt pour la gestion communale et à vous rendre au bureau de vote. Le scrutin majoritaire à la représentation proportionnelle s'appliquait pour la première fois à notre commune cette année. Quatre candidats de la liste opposée, sur 19 conseillers, ont ainsi intégré le Conseil municipal. Sa composition reflète désormais des visions, opinions ou tendances différentes : c'est le jeu démocratique.

Tous les membres du Conseil ont cependant l'objectif commun de travailler pour Novalaise et les Novalesans en bonne intelligence et avec motivation. En cela, je suis certain que nous serons capables de réunir nos expériences, nos compétences pour répondre à vos attentes dans un esprit constructif.
Les commissions municipales ont été désignées et elles se sont mises au travail. C'est avec l'appui de l'ensemble du personnel administratif et technique que nous y parviendrons. La gestion d'une collectivité est de plus en plus complexe mais toujours aussi passionnante.

C'est donc avec force et détermination que notre nouvelle équipe s'attèle à conduire l'ensemble des travaux engagés, à porter les dossiers importants, à réfléchir sur les projets annoncés, tout un programme essentiel pour le devenir de notre commune.

Au fil des saisons, notre commune apparait toujours avec un nouveau visage, selon les transformations, les aménagements.

Depuis le début de l'année, nous avons terminé les travaux de la Place des 4 saisons aux abords immédiats de l'école maternelle et de l'EHPAD qui a ouvert ses portes aux premiers résidents dans le courant du mois de juin. Les travaux de réhabilitation des quatre bâtiments de Pré Rampeau, ont démarré, formalisés par une convention passée entre l'OPAC et la Commune. Ces travaux s'inscrivent dans une action sociale majeure et dans une démarche environnementale d'économie d'énergie. Toutes ces réalisations améliorent le cadre et les conditions de vie de chacun.

La nouvelle rentrée scolaire a commencé avec la mise en place des activités périscolaires, proposées et gérées par le SIVU, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Vous trouverez au fil des pages de ce bulletin municipal toutes les actions menées et organisées par la commission Culture et Communication.

Tous ces moments de fête, de convivialité doivent plus que jamais perdurer et doivent être vécus avec bonheur. Pour ma part, je contribuerai à toutes ces initiatives.

Je vous assure pour ces six prochaines années de ma disponibilité, de mon engagement et de mon dévouement entier au service des Novalesans.

Denis Guillermard
Maire
Président de la Communauté
de Communes du Lac d'Aiguebelette

Dans vos agendas > >
Des rencontres et des échanges pour favoriser le lien social

Cérémonie des vœux

Toutes les Novalésanes et Novalésans sont chaleureusement conviés à assister à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera pour l'année 2015, **le vendredi 9 janvier à 19 h à la salle polyvalente de Novalaise.**

Cette rencontre est un moment de partage, de convivialité et de fraternité, c'est un moment fort. C'est aussi l'occasion pour Monsieur le maire et son conseil municipal de présenter le bilan de leurs actions et les perspectives pour les années à venir. Denis GUILLERMARD profite toujours de cet instant pour remercier tous ceux qui se mettent au service de notre collectivité, bénévolement ou professionnellement.
Le traditionnel pot de l'amitié clôturera cette soirée.

Réunions de quartiers

À chaque quartier ses préoccupations, ses questions, ses envies. Les élus de Novalaise viennent à la rencontre des habitants pour échanger et partager des idées.

Le but
Donner l'occasion aux Novalésans d'échanger avec les élus sur l'ensemble des projets en cours. Discuter avec les habitants pour comprendre et entendre leurs souhaits, demandes et propositions. Novalaise appartient d'abord aux Novalésans.

Le contenu des échanges
- Présentation de l'ensemble des projets de la commune.
- Débat sur le quartier où se déroule la réunion.

Qui participe ?
- Les membres de « l'équipe municipale » afin de répondre à toutes les questions qui peuvent être posées par les habitants
- Certains agents de la mairie, si cela est nécessaire, afin de répondre aux questions techniques.
- Tous les Novalésans du quartier qui le souhaitent.

Comment organiser une rencontre ?
- Trouvez un lieu dans votre quartier, votre hameau pour la rencontre
- Réunissez au moins cinq personnes de familles différentes.
- Contactez la commission « communication » à l'adresse mail suivante : gros.mairie.novalaise@orange.fr, afin de convenir d'un rendez vous (les samedis matin de 9 h à 12 h).

La municipalité offrira des viennoiseries !

Gilles Gros, adjoint

Cette année vous allez être recensé(e)

Le recensement se déroulera du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :
- décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, pharmacies, etc.),
- préparer les programmes de rénovation des quartiers,
- déterminer les moyens de transports à développer…

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.
C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, en ligne ou sur papier. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.
Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.
Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site :
www.le-recensement-et-moi.fr
Votre agent recenseur et votre mairie sont également à votre écoute.

Gilles Gros, adjoint

Budget de fonctionnement

Recettes : 1 860 769 €

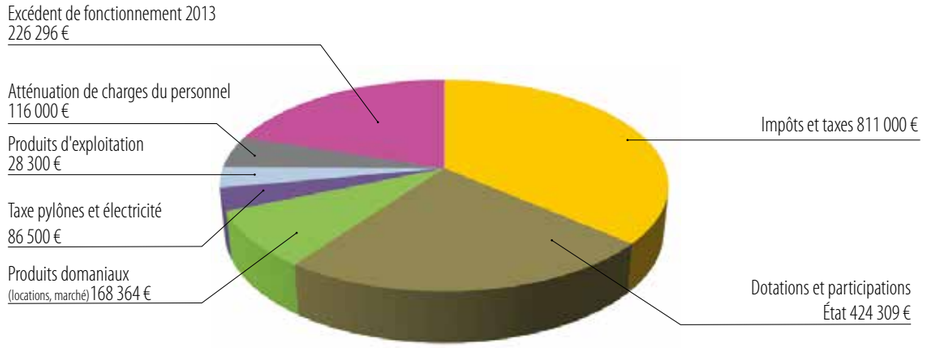

Dépenses : 1 860 769 €

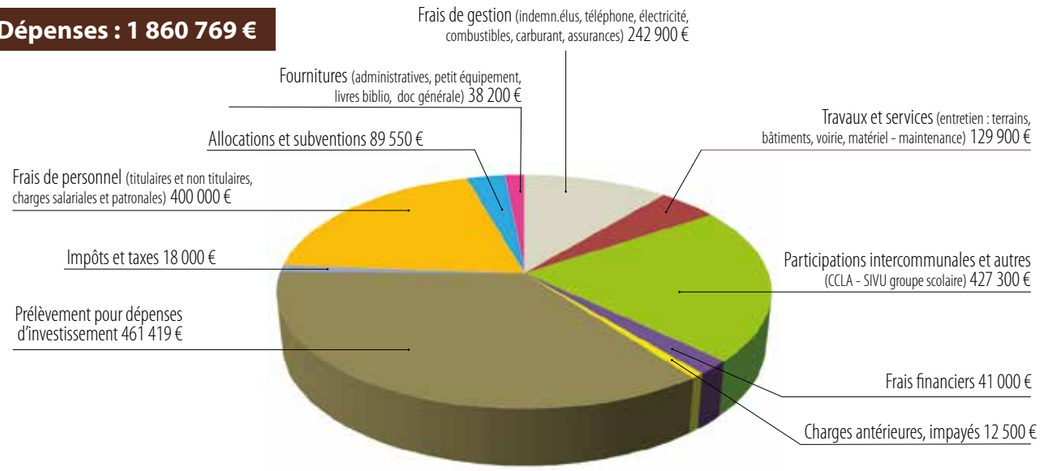

Budget d'investissement

Recettes : 1 718 786 €

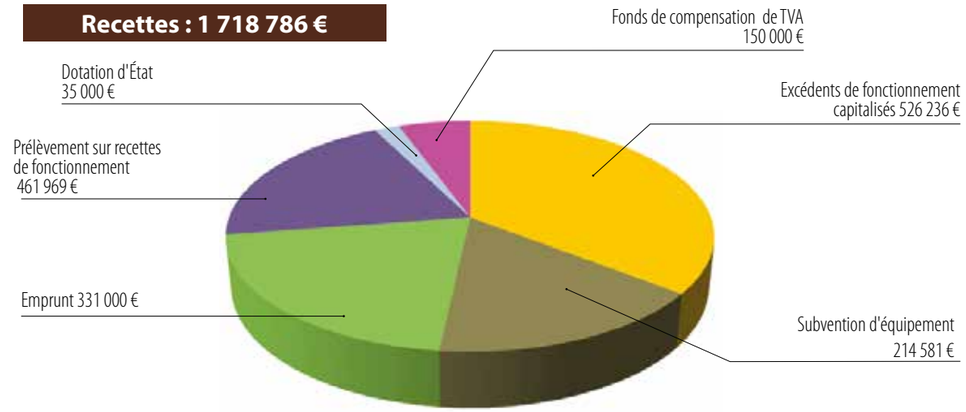

Dépenses : 1 718 786 €

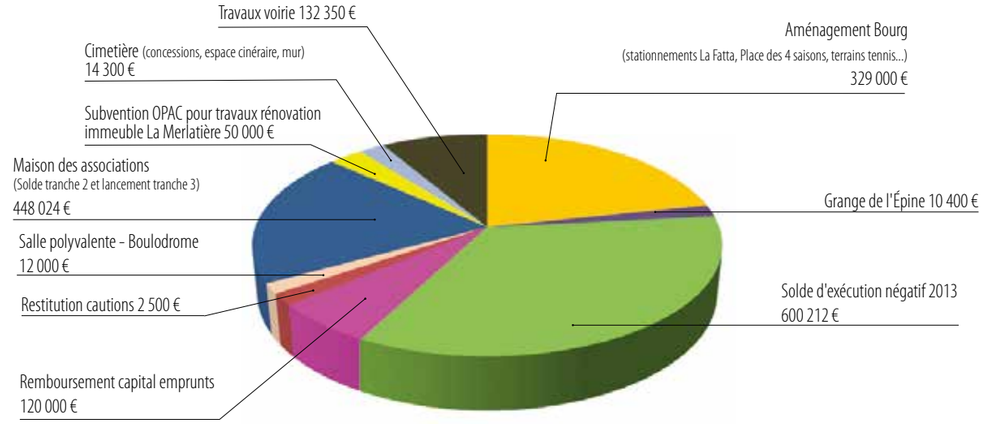

Taux d'imposition : + 1.46 % sur 5 ans

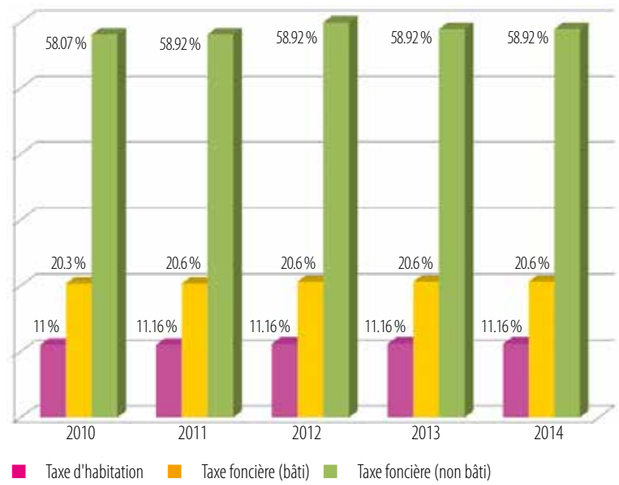

Dette en capital au 1er janvier 2014

Montant de la dette par habitant : 547 €

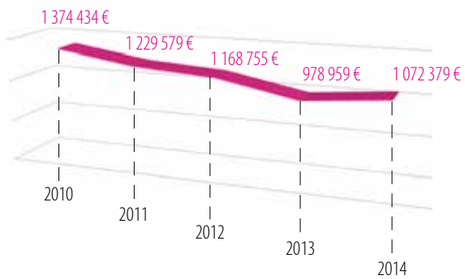

Un crédo : informer, promouvoir et animer

La commission « communication animation » assure des missions auprès des associations, des commerçants, des habitants, des services municipaux et en direction de l'extérieur.

Pour prendre en charge cet exercice capital pour la vie communale, notre municipalité bénéficie d'une commission « Communication et Animation », très impliquée, composée de Claudine Tavel (adjointe), Gilles Gros (adjoint), Isabelle Guillaud (conseillère), Lysiane Perrier (conseillère), Philippe Beton (conseiller), Pascal Henry (conseiller), François Gautier (adjoint), Alain Plouzeau (conseiller).

Le comité de rédaction. De g. à dr. : C. Tavel, G. Gros, P. Betton, L. Perrier, F. Gautier, P. Henry (absent sur la photo : A. Plouzeau)

Première mission : l'information

Le service communication, à travers plusieurs outils, diffuse les informations de service public (fonctionnement de l'administration municipale, renseignements pratiques, budget et vie municipale) l'actualité de l'urbanisme, de la vie associative, culturelle et sportive.

Deuxième mission : la communication

Nous assurons la promotion des événements, des grands projets du village. Nous avons aussi en charge les questions d'image et de notoriété de notre commune.

Pour assurer ces missions, notre commission bénéficie de différents outils de communication, qu'elle essaie d'améliorer et de diversifier en permanence :

- le Bulletin municipal,
- les brèves,
- le site internet
- les correspondances avec la presse locale,
- plusieurs réseaux d'affichage municipaux (dont le panneau lumineux),
- divers guides et plaquettes (touristiques),
- les permanences en Mairie,
- les vœux du maire,
- la réunion publique.

Troisième mission : l'animation

Favoriser le commerce

En attirant la clientèle, les magasins créent une ambiance. Ce sont des endroits où l'on échange des biens, des services mais aussi des sourires. Ce sont des lieux de rencontres inévitables et privilégiés. Pour les accueillir, notre commune prévoit des espaces comme :

- des places aménagées (placette de l'EHPAD),
- les marchés sont également d'énormes centres d'attraction pour la population. La commune intervient en accordant des emplacements aux forains et en participant à l'animation des marchés, en collaboration avec le comité des fêtes. Tout ceci bien entendu en lien étroit avec la commission commerce dirigée par Claudine Tavel et l'Entente commerciale.

Promouvoir le sport et les loisirs

Pour répondre à une demande de la population en matière d'activités sportives, notre commune prend de nombreuses initiatives :

- création et entretien d'équipements, courts de tennis, terrain de boules, plages, etc.,
- participation à des manifestations sportives ponctuelles comme des compétitions, des championnats, des rencontres, etc.,
- attribution de subventions aux personnes de moins de 18 ans pratiquant une activité dans une association de Novalaise.

Cet exercice est pris en charge par la commission, association gérée par François Gautier.

Développer la culture

Mettre la culture à la disposition du plus grand nombre est un pari ambitieux en termes d'énergie et de moyens financiers. Des subventions peuvent être accordées à certaines associations éducatives ou sociales et culturelles (AEL, festival des nuits d'été) selon le type de projets présentés.

La commune apporte également dans ce domaine une contribution importante avec la réalisation d'installations telles que la maison des associations, ou la rénovation de la bibliothèque municipale. Lysiane Perrier occupe également la fonction de conseillère référente chargée de la communication avec la bibliothèque municipale.

Organiser des lieux et des thèmes de rencontre

L'animation est différente d'une commune à l'autre. Elle tient compte de sa taille, de ses moyens financiers, de sa culture, de son histoire, de sa situation géographique, de ses atouts touristiques, etc.

Notre commission communication apporte un concours efficace dans ce domaine en participant au financement ou à l'organisation de manifestations telles que :

- des spectacles,
- des feux d'artifices (le 14 juillet, animation sur un week-end avec une association),
- le spectacle de Noël en collaboration avec les écoles,
- la manifestation d'accueil des nouveaux arrivants,
- l'organisation des manifestations commémoratives,
- la fête des mères à thème,
- la cérémonie des vœux du Maire,
- une subvention versée au comité des fêtes,
- la participation à l'organisation et au financement du marché Alsacien (28, 29 et 30 novembre 2014),
- des contributions financières et logistiques aux projets d'animation du centre social (AEL).

Gilles Gros, adjoint

Bienvenue...

Le samedi 20 septembre 2014, Denis Guillermard et les membres de la commission communication, ont organisé en salle des mariages de la mairie le traditionnel déjeuner de bienvenue en l'honneur des nouveaux arrivants.

Cette manifestation, permet de présenter la commune aux nouveaux novalésans et d'établir un premier contact avec les élus et les services. Élus d'ailleurs très bien représentés, avec les présences de Catherine Laude, première adjointe, Lysiane Perrier et Véronique Guillot, conseillères municipales, Robert Million, deuxième adjoint, Philippe Betton, conseiller municipal et Gilles Gros, adjoint.

Conçu comme un moment de rencontre et d'échanges, cet instant permit à Monsieur le Maire de faire découvrir le patrimoine, ainsi que les équipements municipaux et les offres de service.

Corinne Le Moël, bibliothécaire responsable de la bibliothèque municipale, présenta ensuite le fonctionnement de cette dernière ainsi que les prochains axes d'animations autour du livre et des jeunes lecteurs.
Denis Guillermard passa la parole à Gilles Gros, responsable de la commission Communication et Animation, afin qu'il présente rapidement les actions réalisées et projets en cours autour de ces deux thématiques.

La réception se poursuivit autour d'un chocolat chaud, d'une tasse de café, le tout accompagné de viennoiseries et d'échanges cordiaux.

Pour clore la réception, Philippe Betton et Gilles Gros, remirent à chacune des onze familles présentes (21 personnes), le traditionnel cadeau de bienvenue de la municipalité.

Gilles Gros, adjoint

Le 14 juillet : Novalaise en fête !

Cette année la traditionnelle brocante organisée par le Basket Club s'est déroulée le jour du 14 juillet, le temps n'a pas été propice pour les acheteurs et ni pour les vendeurs ! Mais en soirée c'est sous un très beau soleil que le marché artisanal a eu lieu. Deux groupes de musique se sont succédés sur le podium dans le parc de la mairie, une animation musicale a déambulé dans les rues. Les spectateurs étaient nombreux et ont pu déguster différentes spécialités préparées dans les commerces locaux. Pour clore cette journée le feu d'artifice a été tiré depuis le stade de foot. Toutes ces animations ont été organisées et financées par la municipalité.

Claudine Tavel, adjointe

Travaux en cours et projets

Les employés de l'équipe technique de la mairie réalisent les principaux travaux de rénovation et d'entretien de la commune : voiries, espaces verts, bâtiments municipaux...
Les travaux plus conséquents sont confiés à des entreprises choisies, en général sur appels d'offres par les élus municipaux.
L'ensemble de ces travaux est suivi par le Maire et l'Adjoint chargé des travaux, assistés de la Commission Travaux.

Travaux principaux réalisés depuis le début de mandat

Au niveau des voiries :

- Fin des travaux d'aménagement autour de l'EHPAD, en particulier réalisation d'une aire de retournement des bus et de quelques places de parking le long de la Route du Lac (goudronnage et marquage au sol pour les parkings et l'acheminement piétonnier).
- Opérations de goudronnage (bi/couche et enrobé) sur différents chemins communaux.
- Achèvement des deux ponts sur la Route du Cordonnier , ralentisseur avec signalisation au niveau du stade, pose de la barrière au niveau du deuxième pont (en cours).
- Mise en place du panneau « Novalaise et ses Commerçants » au rond-point de Saint Bonnet.

Au niveau des bâtiments communaux :

- Mise en place de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » sur la façade de la mairie.
- Depuis le 15 septembre démarrage des travaux de réhabilitation de la troisième tranche de la maison des associations :
  - aménagement d'une salle polyvalente, d'un office (cuisine) et d'une mezzanine,
  - mise en place d'une cloison isolante dans la bibliothèque.

Projets démarrés ou à l'étude

- Lancement des travaux du parking de la Fatta :
  - réalisation de 38 places de parking avec entrée et sortie des véhicules sur la Route de Yenne,
  - séparation entre le parking et le chemin de la Fatta par une aire de jeux et un accès piétonnier.
- Étude de l'aménagement d'un chemin piétonnier de sécurité sur la route du Bief du Moulin avec création de places de stationnement.
- Étude de la réalisation d'un chemin piétonnier de sécurité sur la route de la Crusille (du bourg à l'intersection de la route du Collomb).
- Mise en place d'une action pour la remise en état des chemins ruraux « oubliés », peu fréquentés et même disparus pour certains. Au programme : élagage, nettoyage et remise en état.

Robert Million, adjoint

Depuis plusieurs années, vous avez pu constater le mauvais état du panneau du rond-point de Saint-Bonnet .Afin de valoriser les commerces et services de notre village, il était urgent de le rénover. La commission en a donc élaboré un nouveau et le personnel technique l'a installé au mois d'août.

Claudine Tavel, adjointe

LE NOUVEAU PANNEAU IMPLANTÉ AU ROND-POINT DE SAINT-BONNET.

Les sentiers du village

Novalaise comprend d'irréductibles marcheurs, habitués depuis longtemps à arpenter nos routes et chemins. Mais depuis quelques années, de plus en plus de personnes cherchent des circuits dans le voisinage du village, pour se promener en famille, courir, ou faire du vélo.

Novalaise comporte de nombreux sentiers qui, s'ils ne sont pas des chemins de randonnées, permettent de faire de belles boucles de balade sans marcher tout le temps sur du goudron, et également des raccourcis intéressants par rapport aux tracés des routes. Ces sentiers sont, pour la plupart, des chemins ruraux. Les anciens du village se souviennent qu'ils les empruntaient quotidiennement pour se rendre au bourg ou couper entre les champs. Négligés pendant des décennies, peu ou pas indiqués, ils sont souvent redevenus à l'état sauvage, rattachés à des champs ou des pâtures, ou se confondent avec les chemins et cours privés des habitations qu'ils desservent.

La commune souhaite s'engager dans une réhabilitation de ces chemins de village, et mettre en place une signalétique adaptée pour indiquer leur existence et les itinéraires. Auparavant, il faudra vérifier et revalider les tracés, contacter et informer les propriétaires riverains, et réaliser une remise en état... Une fois ce travail réalisé, l'entretien quotidien dépendra des usagers dont les semelles se chargeront d'assurer le désherbage et le terrassement.

En tout premier, le chemin de La Fatta, qui est certainement un des plus empruntés, et qui permet de rejoindre en ligne droite le centre bourg et le hameau de Pétigneux, doit faire l'objet d'importants travaux de remise en état. Le lit du ruisseau doit être rectifié, les zones argileuses purgées ou réempierrées, les arbres cassés par la neige et les coups de vent enlevés, les abords nettoyés.

Le SMAPS qui a assuré le balisage de l'ensemble des sentiers de randonnées du territoire, apportera son soutien technique à la commission « Travaux ».

Ces aménagements seront réalisés progressivement tout au long du mandat.

Catherine Laude, adjointe

ERDF COMMUNIQUE

L'élagage, un enjeu pour tous

La surface des forêts françaises a doublé depuis 1850 et couvre aujourd'hui plus du quart de notre territoire. De nos jours, la forêt s'accroît d'environ 40 000 ha par an. L'élagage constitue donc un véritable enjeu pour la qualité de l'acheminement électrique.
Il répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de la distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes.

Que dit la réglementation ?

Le Code de l'Énergie reconnaît à ERDF le droit de « *couper les arbres et les branches qui, se trouvant à proximité de l'emplacement des conducteurs aériens d'électricité, gênent leur pose ou pourraient, par leur mouvement ou leur chute, occasionner des courts-circuits ou des avaries aux ouvrages* ».

Les responsabilités

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant. Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété notamment si toutes les conditions sont réunies.

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne électrique.
- Les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Pour connaitre la réglementation précise concernant les distances à la construction des lignes électriques (norme NFC 11-201), connectez-vous à l'adresse suivante : http://www.erdf.fr/medias/Elagage/ERDF_plaquette_elagage.pdf
- L'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

Dans ce cas l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT[1] sur www/reseaux-et-canalisation.ineris.fr

L'élagage est à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

[1] Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de travaux

Le cimetière s'informatise...

Le cimetière communal a pris place en son emplacement actuel, Chemin de Ruissieux, en 1886.

Il comporte environ 450 concessions, et une réserve foncière permettant d'envisager environ 150 nouveaux emplacements. Une trentaine d'emplacements vacants sont disponibles dans la partie ancienne. Ces emplacements sont proposés en priorité aux familles.

Un columbarium de 36 cases recueille les urnes des personnes incinérées, avec un petit jardin du souvenir.

Un caveau communal recueille de façon temporaire, les dépouilles des personnes décédées en attente de sépulture. Un ossuaire recueille les restes des personnes exhumées de concessions abandonnées. C'est la Révolution Française qui a transféré la propriété et la gestion des cimetières aux communes.

Le rôle de la commune comprend plusieurs fonctions distinctes :

- la gestion des défunts qui est une fonction d'état civil qui oblige à la connaissance des personnes inhumées, et l'historique,
- la gestion des concessions est une fonction administrative, qui fait le lien avec les familles, pour suivre les évènements et les échéances,
- la gestion des emplacements et des équipements.

La mairie dispose actuellement de plusieurs fichiers et d'un plan sur support papier. C'est Louis Gay qui avait effectué le premier relevé de plan en 1976. Plus tard, en 2001, Christelle Bellemin avait redessiné le plan en le mettant à jour.

La tenue à jour des fichiers est délicate car les différentes fonctions s'imbriquent.

Depuis une vingtaine d'années, les éditeurs de logiciels ont mis au point des « logiciels cimetières ». Il s'agit d'outils de gestion optimisés permettant de relier une cartographie interactive avec le registre des défunts et la gestion des concessions, et d'assurer une gestion croisée de l'ensemble des données.
Cet outil permet d'optimiser le travail des employés de la commune, mais aussi d'améliorer le service, y compris dans le cadre de recherches généalogiques.

Sur le plan informatisé, un « clic » sur

une tombe fournira les renseignements sur les personnes inhumées, la personne responsable de la concession, la durée de la concession …

À l'inverse, à partir de la saisie du nom, la position de la tombe s'affiche sur le plan.

Le logiciel permet également de créer des alertes sur les échéances et d'éditer des données par thème.

La Commune va prochainement faire l'acquisition d'un logiciel de ce type. La prestation comprendra également la réalisation d'une cartographie numérique des lieux. En revanche, c'est la commune qui réalisera le travail de transfert sur la base de données du logiciel, l'ensemble des renseignements relatifs aux défunts et leurs familles, et d'indiquer la position correspondante des tombes sur le plan informatique.
Un travail de devoir et de mémoire qui occupera les élus cet hiver.

Catherine Laude, adjointe

La commune candidate pour la 1re Fleur

Le mardi 26 août nous avons reçu le jury régional, composé de Mme Tremblay élue régionale et Messieurs Pignatel et Masseron techniciens. Un livre de présentation de la commune retraçant l'ensemble des activités et projets leur a été remis. Le jury a ensuite parcouru les rues du centre bourg en scrutant les moindres détails. En effet pour l'obtention du label 1re Fleur beaucoup d'éléments sont pris en compte bien sûr les fleurs mais aussi le cadre végétal, les aménagements, l'environnement, la propreté, le mobilier urbain, la qualité architecturale, la maîtrise de la publicité et enseignes, les animations dans la commune, les actions pédagogiques et la valorisation touristique.

Nous attendons à présent le résultat de cette visite, ce label serait une reconnaissance pour tous les efforts faits au quotidien afin de rendre notre bourg accueillant.

Claudine Tavel, adjointe

Inauguration de la placette des quatre saisons et de l'EHPAD du lac

Vendredi 17 octobre, sous un soleil estival, Denis Guillermard, président de la CCLA et maire de Novalaise, accueillait Mme Bouvier représentant l'Agence régionale de santé, Hervé Gaymard, président du Conseil général, Dominique Dord, député, Rozenn Hars, vice-présidente du Conseil général, chargée des affaires sociales, Gaston Artaud-Berthet, conseiller général, Thierry Repentin, président de l'OPAC, et les élus du bassin du lac d'Aiguebelette pour l'inauguration de la résidence du lac.

Monsieur le maire, dans un premier temps, coupait avec émotion, le ruban, de la « place des quatre saisons ». Cet aménagement au cœur du village, étant le véritable trait d'union, entre les générations, en permettant les rencontres fortuites ou organisées, des personnes âgées, et des enfants des écoles voisines.
Puis dans un deuxième temps, Monsieur le Président de la CCLA procéda à l'inauguration officielle de l'EHPAD du lac d'Aiguebelette, qui a permis l'embauche de 20 personnes sur le territoire de CCLA. Denis Guillermard rappela dans son discours inaugural, la longueur et la complexité de ce projet.

Il décrivit précisément les subtilités du montage financier ayant contribué à l'aboutissement de cette réalisation, les subventions du Conseil général (1 260 000 €), la cession à un prix réduit du terrain par la commune (180 000 €), l'apport du CIAS (120 000 €) et l'état au titre de la DETR pour (103 713€).

En temps que Président du conseil d'administration, donc très informé, Monsieur le maire fournit à l'auditoire un descriptif détaillé du nombre de lits, 63 lits dont 49 pour les résidents permanents, 12 lits pour les résidents en unité de vie spécifique Alzheimer et deux lits d'hébergement temporaire. Il salua par la suite l'engagement des personnalités présentes mobilisées pour que le territoire de la communauté de communes du lac d'Aiguebelette, possède enfin son EHPAD.

Il complimenta l'architecte présent pour l'intégration parfaite de cet établissement. Monsieur le Président, rappela également les rendez-vous importants ayant précédé cette inauguration, la pose de la première pierre le 26 octobre 2012, sa mise en service, le 16 juin 2014.

Denis Guillermard termina son discours en remerciant vivement tous les acteurs ayant, de près ou de loin, contribué à la réalisation de ce projet.
Il salua particulièrement le professionnalisme de Jérôme Ancelet, directeur, et d'Emmanuelle Crépêt, directrice déléguée, ainsi que tous les professionnels des équipes de soins et d'accompagnement qui permettent, par leur vocation, de créer un cadre sécurisant pour les résidents et les familles.

Afin d'immortaliser l'évènement, Denis Guillermard et les élus plantèrent l'arbre de la sérénité.

Gilles Gros, adjoint

Le multi-accueil de Lépin-le-Lac... C'est parti !

Le multi-accueil de Lépin-le-Lac ouvrira courant avril. Il s'agira d'une extension de la structure de Novalaise qui offrira 12 places d'accueil supplémentaires pour notre territoire.

Un recrutement du personnel va se mettre en place prochainement (clôture des candidature au 05/01/2015). Trois postes d'auxiliaire de puériculture, un poste d'agent social, seront à pourvoir prochainement. Les profils de poste peuvent être consultés en mairie ou en ligne sur le site de la CCLA.

Gilles Gros, adjoint

Ludovic Ayot, directeur de la CCLA et Cyril Aubert, un responsable ERDF, sur le chantier du futur établissement.

Qu'est-ce que le multi-accueil ?

Un Multi-accueil est une structure d'accueil collectif du jeune enfant (jusqu'à 3 ans) dont le nombre de place est limité à 12.

Son ouverture est soumise à l'avis ou l'autorisation de fonctionnement du Conseil Général après consultation du service de protection maternelle et infantile (PMI).

Le fonctionnement d'un Multi-accueil est en grande partie soumis aux mêmes règles que les autres établissements d'accueil collectif.
Ses locaux respectent les normes de sécurité exigées pour les établissements recevant du public et sont aménagés de façon à favoriser l'éveil des enfants.
Elle bénéficie cependant de conditions particulières notamment en ce qui concerne la fonction de direction et les modalités d'encadrement des enfants. Ces spécificités lui confèrent une relative souplesse de fonctionnement, tout en offrant un accueil de qualité.

Info pratique

Situé à l'entrée du bourg, le mutli-accueil de Novalaise accueille de manière régulière ou occasionnelle les enfants âgés de trois mois à trois ans, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Informations et retrait des dossiers d'inscription :

459, Route du Lac – 73470 Novalaise

Tel : 04 79 72 22 93 - 06 12 29 77 38

En famille ou entre amis,
le Parcours Spectacle vous livre
les secrets du Lac d'Aiguebelette.

Nous vous accueillons du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

04 79 36 00 02 - Cusina - 73470 Nances

www.maisondulac-aiguebelette.com

Nouveaux rythmes dans les écoles publiques

La réforme des rythmes scolaires est appliquée depuis la rentrée à l'école maternelle et élémentaire comme le prévoit le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire.

Depuis le 2 septembre les horaires d'enseignement sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 15 h 45. Le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30.

Le Temps d'activités périscolaires (TAP) se déroule de 15 h 45 à 16 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les enfants de maternelle restant pendant ce temps sont gardés gratuitement par le personnel ATSEM du SIVU du groupe scolaire. Des ateliers ludiques sont mis en place par ces personnes qualifiées. Des bénévoles de l'association « Lire et Faire Lire » interviennent auprès des petits trois fois par semaine pour lire des ouvrages variés à des groupes de cinq enfants maximum.

Pour les enfants de l'école élémentaire, des activités gratuites et variées sont en place (basket, karaté, relaxation maîtrise de soi, paroles au théâtre, les petites voix, découverte instrumentale, *play and rec*, étude surveillée, anglais). Tous ces ateliers sont assurés par des professeurs ou personnes qualifiées. Les enfants ne pratiquant aucune activité sont encadrés par le personnel du SIVU.
L'ensemble du temps périscolaire se déroule dans l'enceinte du groupe scolaire.

Pour financer ce nouveau fonctionnement, environ 35 000 € sont nécessaires pour l'année scolaire 2014/2015, ce qui représente 130 € par enfant scolarisé. Cette somme correspond aux activités mises en place et au surcoût de personnel pour l'encadrement et les travaux de ménage supplémentaires des locaux le mercredi.

Claudine Tavel, adjointe

Ateliers karaté, théâtre et chant pour les enfants des classes élémentaires.

Le Père Noël fait son spectacle !

Cette année la municipalité a choisi d'offrir un spectacle de Noël à tous les enfants scolarisés sur la commune (écoles publiques élémentaire et maternelle, école privée Notre Dame). Ainsi deux spectacles sont programmés : pour les enfants de maternelle le vendredi matin 12 décembre (Le Père Noël et le magicien) et pour les enfants de l'élémentaire le jeudi après-midi 11 décembre (Pascal Romano Le Magicien).

Ces spectacles auront lieu à la salle polyvalente pendant le temps scolaire et les enfants seront accompagnés de leurs enseignants. Ce sont 420 enfants qui assisteront à ces représentations et chaque spectacle sera adapté à l'âge des spectateurs.

Claudine Tavel, adjointe

L'association des donneurs de sang bénévoles du bassin du lac d'Aiguebelette

Voilà déjà 41 années que notre association fonctionne grâce aux membres bénévoles. Elle adhère à la FFDSB (fédération française des donneurs de sang bénévoles) ainsi qu'à l'UD73 (union départementale de la Savoie). Durant toutes ces années, elle a œuvré, à leur côté, pour la promotion du « don de soi » .

Depuis sa création, elle veille au bon déroulement de ses quatre collectes annuelles qu'elle organise en collaboration avec l'EFS (Établissement français du sang) et la commune de Novalaise. Forte d'avoir tissé des liens très forts avec ses donneurs, elle continue à promouvoir le don, en veillant, à chaque occasion d'inviter les jeunes à faire « le geste qui sauve » toujours dans un esprit de fidélisation. L'association a toujours participé aux différentes manifestations au niveau départemental et régional, toujours pour promouvoir ce geste généreux de plus en plus rare !

L'association est composée de 13 membres bénévoles.

Le bureau :

- Présidente : Maryvonne Proville
- Secrétaire : Mireille Bernard
- Secrétaire-adjointe : Isabelle Bibet
- Trésorier : Roland Berger-Sabattel
- Trésorier-adjointe : Pascale Gerfaud-Valentin

Autres membres siégeant au conseil d'administration : Josseline Bellemin ; Jean-Noël Faure ; Claudine Tavel ; Christine Toinet ; Jean-françois Dutruc ; Odile Accard ; Roger Gerfaud-Valentin ; Janine Demeure.

Mireille Bernard, conseillère municipale

Prochaines collectes : **Vendredi 16 janvier 2015, jeudi 16 avril 2015, jeudi 16 juillet 2015, jeudi 29 octobre 2015**

Partagez vos vacances, devenez famille d'accueil

Les vacances permettent un temps de construction personnelle dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagerez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Accueillez deux à trois semaines pendant l'été un enfant de 6 à 11 ans. Vous participerez à son développement et à son épanouissement, vous contribuerez aussi à promouvoir ses capacités et son autonomie.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez le Secours catholique de Savoie :

- par téléphone, au 04 79 60 54 00
- par mail : afv.730@secours-catholique.org
- Secours Catholique, 297 chemin de la Martinière, 73000 Bassens

Nicolas Soublin au service des habitants

La politique d'action sociale conduite par le Conseil général sur l'ensemble du territoire de la Savoie, des grandes agglomérations aux petits villages, au plus près des réalités locales profite à toute la population, et plus particulièrement aux personnes confrontées à des fragilités dues à l'âge, au handicap, à l'éducation des enfants ou à des problèmes économiques.

Dans notre commune, l'assistant de service social se nomme Nicolas Soublin.

La délégation territoriale dont il dépend a tissé des liens étroits avec les partenaires locaux : services de l'État, communes et leurs Centres communaux d'action sociale (CCAS), organismes de protection sociale, services publics de l'emploi, services de soins, associations, services spécialisés, établissements publics.

À cet égard le CCAS de Novalaise sollicite son expertise avant de déclencher une aide à destination des personnes en difficulté.

M. Soublin est à votre service pour vous aider si vous rencontrez des difficultés. La commune a mis à sa disposition un bureau à la mairie pour qu'il puisse recevoir sur rendez-vous et tenir une permanence le mercredi matin.

M. Soublin peut également se rendre à domicile lorsque la situation de la personne le nécessite.
En 2013 il a rencontré 45 familles de la commune.

François Gautier, adjoint

Prises de rendez-vous :

04 76 31 60 42

RESA : une démarche de solidarité active

Lorsque l'on est âgé, que l'on ne peut plus se déplacer, que l'on dépend des autres, on a vite fait de se sentir seul...

Aller à la rencontre de ces personnes, partager un moment avec elles, soulager leurs proches le temps d'une pause, c'est la mission que s'est donnée la trentaine de bénévoles de l'Association réseau échanges et solidarité en Avant-pays savoyard depuis 2006.

La motivation est au rendez-vous : une formation initiale de cinq jours est proposée aux futurs bénévoles pour mieux cerner tous les aspects du vieillissement, de l'écoute et de la relation d'aide. Puis au gré des accompagnements, des thèmes comme la maladie d'Alzheimer et la fin de vie sont abordés.

Tous ces moments d'échanges, de rencontres, que ce soit avec les personnes visitées ou entre les membres de l'équipe bénévoles-formateurs sont riches de vie.

Pour faire fonctionner ce réseau, les tâches et les compétences nécessaires sont multiples.

Gilles Gros, adjoint

RESA en chiffres en 2014 :

- 70 adhérents
- 31 bénévoles formés
- 54 personnes visitées depuis 2006

N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique.

Association RESA
Maison de vie locale
73520 LA BRIDOIRE
resa.asso@yahoo.fr

Tél : 04 76 31 82 42
ou 04 76 31 18 12

La pêche du lavaret à la gambe : surprenante et addictive...

Depuis 20 ans que j'ai découvert Novalaise, je suis attiré par le Lac d'Aiguebelette, et en particulier par ces barques de pêcheur à rames ou à moteurs électriques non polluants qu'on y aperçoit.
J'ai eu la chance, il y a quelques années, d'être initié à la technique et aux plaisirs de la pêche au Lavaret par un habitant de Novalaise, pêcheur chevronné et très bon connaisseur de cette pêche. Je l'en remercie sincèrement (il se reconnaitra…).
J'espère que cet article donnera envie à d'autres de s'y mettre … !

Le Lavaret

Le Lavaret est le nom local du Corégone, poisson réputé des lacs alpins et une des spécialités culinaires des restaurants de la région. Il s'appelle aussi Fera au lac d'Annecy et au Leman.
Son nom scientifique est « Coregonus Lavaretus » qui vient du grec Koré (pupille) et Gonia (angle) parce que son œil est proéminent sur la tête.
En France les corégones sont originaires du lac Leman et du lac du Bourget, mais depuis le siècle dernier cette espèce a fait l'objet d'introductions dans d'autres lacs alpins comme Aiguebelette.
Le lavaret vit en profondeur, en eau suffisamment oxygénée, sauf au moment de la frai où il monte en surface.

La pêche au Lavaret sur le Lac

Le corégone est un poisson réputé difficile à cerner, il se déplace beaucoup dans le lac, les anciens pêcheurs l'avaient surnommé « le poisson du diable » !

La pêche au lavaret utilise la technique de la pêche à la gambe.
Une gambe est un fil de pêche vertical d'une dizaine de mètres avec, réparties tout au long de sa hauteur, un maximum de 18 mouches. Elle est lestée au bout par un plomb pour que la gambe reste bien verticale dans l'eau. Ces mouches sont des hameçons de différentes couleurs et formes imitant les larves de chironome (petit insecte ressemblant à un moustique) dont les lavarets sont friands.

À bord de la barque, le pêcheur utilise une petite canne à pêche très souple (le canin), sur laquelle se déroule une grande longueur de fil pour que la gambe puisse descendre à une profondeur de 10 à 50 m suivant la profondeur où on espère trouver les lavarets.

La technique la plus répandue consiste à monter doucement le canin en levant le bras pour simuler la montée des larves dans l'eau. Une touche se signale par une inflexion plus ou moins forte du bout souple du canin pendant la montée.
La remontée du poisson, une fois ferré, nécessite l'emploi d'un écarteur permettant de soulever suffisamment la ligne pour épuiser le lavaret (le canin est trop petit).
Les anciens connaissaient d'expérience, en fonction des saisons et de la météo, les coins du lac les plus favorables et les profondeurs où les poissons évoluent habituellement.

La plupart des pêcheurs actuels utilisent des petits sonars qui permettent, non pas de prendre du poisson à coup sûr (ça serait trop facile…!), mais de savoir où il y a du poisson et surtout à quelle profondeur il faut le chercher.
Les lavarets de moins de 35 cm (la maille) doivent impérativement être remis à l'eau pour qu'ils continuent à grandir.
Un pêcheur est satisfait lorsqu'il revient avec un ou plusieurs lavarets maillés dans sa glacière.

La prise est limitée à dix lavarets par jour, ce qui, à part pour les très bons pêcheurs (ou les vantards qui assurent fréquemment « avoir fait le plein »…), n'arrive pas tous les jours... !

En guise de conclusion

Cette pêche, très captivante, est un loisir très agréable, en particulier s'il fait beau et que tout en observant sa ligne, on peut admirer le cadre grandiose de l'Epine, du Mont grêle et au fond de la Chartreuse.
Un petit matin frais sur le lac, avec de la neige sur les montagnes et la brume qui commence à se lever est un spectacle inoubliable.
Pour ma part, passer quelques heures en barque sur le lac en guettant et espérant une touche équivaut à une bonne séance de relaxation et est très bénéfique pour la santé, surtout si elle se termine par la dégustation de lavarets poêlés, ou grillés au barbecue suivant les goûts…

Alain Plouzeau, conseiller municipal

Certains renseignements de cet article ont été trouvés sur Internet, en particulier sur le site de la société de pêche d'Aiguebelette que je vous invite à consulter si vous êtes intéressés : http://www.aappma-aiguebelette.org

« La seule chose que vous ayez absolument besoin de savoir est l'emplacement d'une bibliothèque » - A. Einstein

La bibliothèque municipale Robert Laude se situe au rez-de-chaussée (côté cour) de la Maison des Associations.
De plain pied, elle est accessible à tous. On peut même garer son véhicule à quelques mètres de l'entrée…

Le fonds propre de la bibliothèque compte environ 6000 livres, constitué de livres en gros caractères, romans, BD, albums, contes, documentaires, pour tous les publics.

Le budget 2014 dédié à ces acquisitions s'élève à 4 300 €. Pour information, cette somme a permis l'achat de 300 ouvrages (150 pour le public des adultes et 150 pour la jeunesse) durant l'année 2013.

De plus, la bibliothèque est abonnée à 19 périodiques, 9 pour les adultes et 10 pour la jeunesse, représentant un budget d'environ 950 €.

L'accès mensuel du personnel aux collections de Savoie-biblio (ex-bibliothèque départementale) permet d'emprunter environ 800 ouvrages par an, élargissant ainsi le fonds de Novalaise afin de répondre aux demandes des usagers.

Le service de lecture publique de la commune propose aussi des animations tout au long de l'année : lectures, rencontres d'auteurs, tables thématiques… et participe également à la sélection de prix littéraires tels Rosine Perrier, alTerre ado, Festival du Premier Roman.

Depuis 2011, la bibliothèque est point de retrait officiel de l'opération nationale Premières Pages.

L'équipe de la bibliothèque, composée de 11 bénévoles et d'une salariée, vous reçoit dans un esprit convivial durant les permanences :
- Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h 30 (en période scolaire uniquement)
- Samedi de 10 h à 12 h

Cette manifestation, organisée par le Département de la Savoie, la Caisse d'allocations familiales de la Savoie et la MSA Alpes du Nord, a pour but d'initier un lien privilégié entre le parent et l'enfant tout en le familiarisant, dès son plus jeune âge, avec le livre et la lecture.
L'an prochain, l'opération devrait être reconduite ! Les parents d'enfants nés ou adoptés en Savoie durant l'année 2014, seront invités dès le mois d'avril, par la CAF ou la MSA, à venir retirer en bibliothèque l'album offert par les partenaires de l'opération.

Enfin la bibliothèque a mis en place des partenariats : avec l'Association AEL, le centre de loisirs, les écoles, le collège, l'EHPAD. Un nouveau projet s'installe dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires en lien avec l'association Lire et faire lire.

Les informations concernant la bibliothèque municipale, ainsi que la liste des acquisitions, sont consultables sur le site de la commune (novalaise.fr / éducation culture / bibliothèque).

Un bulletin est également disponible sur place trois fois par an. Il récapitule la liste des acquisitions, avec le résumé de chacun des ouvrages cités.

À bientôt en bibliothèque !

Lysiane Perrier, conseillère référente
Corinne Le Moël, bibliothécaire

Les Nuits d'été : un festival qui déménage

Les Nuits d'été ont déménagé ! Cette année le festival Les Nuits d'été a quitté les bords du lac et le site de la maison Ronde à Lépin pour s'installer à Novalaise.

Huit concerts et spectacles ont été donnés dans la commune dont deux à l'église et six à la salle polyvalente entre le 1er et le 12 août.
Les organisateurs ont tenu particulièrement à remercier la municipalité pour son accueil leur permettant de disposer sur place à la fois de lieux de concerts (salle polyvalente, église), de lieux de regroupement et de repas pour les équipes artistiques et techniques (cuisines de la salle polyvalente et salle du boulodrome), et de lieux de répétition particulièrement adaptés (salles de musique de la maison des associations).
« *Pour moi, l'année 2014 est certainement, du point de vue de la programmation, la meilleure édition de l'histoire du festival* » nous confie Julian Boutin le directeur artistique. Qualité, diversité, musique classique, Jazz, théâtre, il y en avait pour tous les goûts. « *Les retours du public ont rarement été aussi unanimes.* »

« *33 spectacles en 12 jours sur l'ensemble du territoire de l'avant Pays savoyard, c'est presque une moyenne de 3 spectacles par jour. Tous les artistes et techniciens sont logés chez l'habitant. L'organisation logistique est primordiale! Même si nous regrettons le cadre naturel des bords du lac, la qualité et la cohérence des infrastructures proposées par la commune de Novalaise a fait la différence* » précise Léonie Delesculier, salariée de l'association, chargée de la coordination de l'ensemble.

Plus de 5 000 entrées, une moyenne de 85 % de remplissage, 20 communes d'accueil. Ce festival itinérant, une des plus importantes programmations de Savoie, a choisi Novalaise comme port d'attache.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Gilles Gros, adjoint

Une crèche de Noël toute particulière

Confectionnés par Emile Berrux et cédés à l'association Verticale, ces personnages d'un mètre vingt de haut sont réalisés à partir de résidus d'emballage en carton, avec un souci du détail, exceptionnel. L'artiste a d'ailleurs obtenu un prix au concours de l'académie de Lutèce, pour sa technique.
Cette crèche méritera la visite d'un maximum de public, car son installation, n'est pas sans raison.

L'association Verticale a été fondée en 1991, par Roger Philibert. Elle est parrainée par Patrick Poivre d'Arvor et milite pour la recherche sur les traumatismes de la moelle épinière.
Pour cela elle organise diverses manifestations afin de réunir des fonds nécessaires à l'achat de matériel pour le laboratoire du professeur Privat, Directeur de l'unité 336 de l'INSERM de Montpellier, qui effectue un travail de recherche, avec son équipe pour redonner vie aux cellules nerveuses.
L'association Verticale représentée par Jocelyne Michel, la paroisse Sainte Rose en Aiguebelette, la commune de Novalaise, se sont réunis au « Vieux Couvent », le samedi 18 octobre en matinée pour organiser une de ces manifestations caritatives. Cette crèche sera installée dans l'Oratoire de notre église et sera visible les 20 et 21, 27 et 28 décembre 2014, et les 3 et 4 janvier 2015 de 15 h à 18 h.

Les organisateurs des manifestations carritatives.

Le dimanche 21 décembre, à 17 h, un concert gratuit avec le quatuor vocal « les Pivollets » et le groupe vocal « Arioso » sera également organisé au profit de l'association Verticale. Bien entendu, les organisateurs compteront beaucoup sur la générosité de tous à la tombola qui accompagnera ce concert.

Gilles Gros, adjoint

Succès renouvelé pour le forum des associations

Au fil des années le forum des associations est devenu un rendez-vous incontournable de la vie associative de Novalaise.
Lors de cette journée, 28 associations du territoire ainsi que la bibliothèque étaient présentes. Un jeu sous forme de questionnaire fut le fil rouge de cette édition. Le tirage au sort des bonnes réponses récompensa trois gagnants : Rémi Mosca, Jérôme Hentzien, Sandrine Thiliez. Chacun a bénéficié d'une inscription gratuite à l'activité de son choix. Nous adressons un sincère remerciement à l'ensemble des bénévoles nécessaires et indispensables à la richesse du tissu associatif du bassin.

Philippe Betton, conseiller municipal

Manifestation écocitoyenne et festive à Pré-Rampeau

La rénovation des bâtiments de l'OPAC à Pré Rampeau a démarré. Pour rappel il s'agit de créer une isolation des bâtiments digne de ce nom et de remplacer les radiateurs électriques.
Le coût des travaux est de 950 000 € : 600 000 € apportés par l'OPAC, 250 000 € par le Conseil général et 100 000 € par la commune.
Cela permettra d'améliorer de façon significative la qualité de vie des habitants et de réduire les factures de chauffage.
Le 20 septembre, à l'occasion du lancement des travaux une opération portée par l'ensemble des partenaires du projet rejoints par l'ASDER et l'AEL a permis aux habitants de visiter un appartement rénové. Cet appartement est devenu pédagogique grâce à M. Delpy de l'ASDER et M. Dinicolantonio de l'OPAC qui ont montré comment faire des économies d'énergie dans nos gestes de tous les jours.
L'AEL a proposé des jeux et un goûter au pied des immeubles.

François Gautier, adjoint

Une nouvelle équipe pour l'association AEL

Après les grandes turbulences qu'elle a connues pendant de nombreux mois, l'AEL s'est dotée d'une nouvelle équipe de bénévoles, pour poursuivre et développer toutes les actions se rapportant au projet social qui a été renouvelé pour les quatre ans à venir.
Cette équipe a choisi d'être encore plus proche des habitants du territoire, des élus, des associations et des multiples partenaires ; c'est le rôle du centre socio-culturel que d'être à l'écoute et porter les projets. À ce jour, les différents dialogues renoués sont prometteurs.

L'AEL, structure importante, a besoin de tous pour la faire vivre et aller de l'avant en restant au service des habitants du territoire.

Le centre socio-culturel est un très bel outil de travail ouvert à tout le monde et non pas réservé à quelques-uns.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer : bénévoles et professionnels comptent sur vous.

Alain Saby, président du centre socio-culturel

Une saison à l'Aviron club du lac d'Aiguebelette !

Depuis janvier 2014 une nouvelle équipe d'administrateurs est aux commandes de l'ACLA après huit années de développement avec la présidence de Francçoise Boucher (plus longue présidence depuis la création du club en 1987). Le club prend un nouveau virage : Vincent Ruggiero, nouveau président, et les bénévoles et professionnels se lancent dans une saison remplie de projets sportifs et éducatifs afin de créer une dynamique collective pour tous !

Le club s'articule autour de trois goupes qui sont liés les uns aux autres : le scolaire, les compétiteurs et les loisirs, soient 172 adhérents (avec une parité hommes et femmes) qui se lancent dans l'aventure de la famille aviron. 80 % de nos adhérents se réinscrivent l'année suivante, pour vous dire que cela plaît !

L'aviron scolaire

Il s'agit d'un grand axe de développement depuis quatre années. Nous travaillons avec les collèges de proximité qui nous font confiance : le collège de l'Épine (Novalaise) et le collège de Saint Bruno (Entre-Deux-Guiers). Cela permet de faire découvrir notre activité à la jeunesse de l'Avant-Pays Savoyard et par la même occasion d'alimenter la section compétition. Plusieurs actions ont été menées avec ces établissements.

Saint Bruno

Tous les vendredis soirs un car déposait une quinzaine de jeunes au club dans le cadre des AES (Activités éducatives et sportives) dans le but de découvrir un sport local. Une animation est également organisée dans leur établissement où l'ensemble des 5e et 6e pratiquent un challenge sur les rameurs (machines à ramer).

L'Épine

En plus des mêmes actions que St-Bruno, l'ensemble des classes de 5e font en EPS leur cycle aviron au premier trimestre (action menée par le Conseil général de Savoie). Les rameurs participent également aux événements UNSS Aviron (sport scolaire). Pour la première fois, le collège prend une belle médaille de bronze aux championnats de France Indoor à Paris (sur rameurs) et finit deuxième meilleur collège de France lors des Championnats UNSS par équipage au Creusot.

Vu le succès de ce partenariat, l'arrivée des championnats du Monde 2015 et le nombre de jeunes impliqués dans l'aviron, une classe sportive aviron a été créée en septembre 2014 au collège de l'Epine pour les 5e, 4e et 3e. Cela permet à ces collégiens de mener de front leur projet scolaire et sportif.

L'aviron de compétition

Ce sport de compétition a touché, en 2014, 80 adhérents de 10 à 25 ans dont voici les catégories :

- Les benjamins 11 et 12 ans (10) : sous l'impulsion de Chloé et Bénédicte les plus jeunes découvrent notre discipline grâce à de l'animation.
- Les minimes 13 et 14 ans (25) : encadrés par Paul, Alexandre, Marlène et Xavier, les entraînements ont pour but le développement athlétique généralisé. La priorité de cette catégorie est la découverte du « huit », discipline reine en aviron où l'esprit de partage et de vie de groupe est essentiel !
- Les cadets 15 et 16 ans (29) : animées par Gwenaëlle et Fred, les séances ont pour vocation d'alimenter le travail réalisé chez les minimes en améliorant la valeur individuelle pour la mettre au service du groupe.
- Les juniors 17 et 18 ans (7) et séniors plus de 18 ans (7) : encadrés par Xavier et Fred, les entraînements ont pour tradition de rechercher, dans la mesure de leurs capacités, une première sélection nationale.

Durant les vacances scolaires, les compétiteurs effectuent des stages sur différents thèmes qui entretiennent une bonne synergie au sein du collectif ACLA. Le traditionnel stage de ski de fond a créé de nombreux souvenirs ! Quarante jeunes réunis, du minime au sénior, sous le même toit du Chalet de l'Aurore à la Féclaz, a permis de créer une ambiance sportive incroyable !

Le travail de la commission sportive et des jeunes s'est vu récompensé par de bons résultats lors des déplacements sur une vingtaine de régates et championnats dans toute la France. Les équipages les plus performants sont allés jusqu'aux championnats de France, soient 35 rameurs/euses dont 21 ont été finalistes (dans les six meilleurs bateaux français) et neuf ont été médaillés !

À gauche Susannah Duncan, médaille de bronze aux Championnats du monde Juniors

En plus d'avoir des médailles au niveau national, l'ACLA a été présent sur le plan international : Vincent Martin, Yann Carron et Clément Gaime, sélectionnés dans l'équipe de France Juniore, ont participé à la Coupe de la Jeunesse. Une bien belle médaille d'argent a été obtenue, synonyme de performance qui montre que parfois le chemin est long mais que la victoire est belle !

Susannah Duncan nous a également fait vibrer lors des championnats du Monde juniors à Hambourg. Cette jeune adhérente du club, qualifiée sous les couleurs de la Grande-Bretagne, a décroché une magnifique médaille de bronze dans des conditions pas faciles (vent).

Et puis Julie Maréchal : que de bonheur et de fierté de voir la réussite d'une athlète qui a grandi au club depuis la catégorie minime. En juin 2014, elle a participé à sa première coupe du Monde, chez elle, devant son public, en obtenant une 4e place qui en dit long sur son potentiel ! Elle finit également 7e des championnats du Monde moins de 23 ans et 2e des championnats du Monde universitaires ! Bravo « Juju » : on sera là pour te soutenir en 2015 !

La compétition n'est pas toujours aussi fleurissante. Il faut parfois des échecs pour mieux rebondir. L'aventure Aviron est longue : c'est l'école de la vie. C'est comme cela que le club transmet son savoir. Alors accrochez-vous les jeunes !

L'aviron Loisir

Une soixantaine de personnes de 25 à 77 ans viennent à l'aviron pour différentes raisons, mais surtout pour l'esprit de convivialité qui y règne ! L'affluence de rameurs pendant les créneaux du samedi matin (entre 9 h et 12 h) témoigne de cet esprit. Certains se défoulent de la semaine, d'autres profitent de la nature et du lac avec les amis mais tous veulent se perfectionner ! Certains se déplacent dans toute la France pour contempler des sites exceptionnels à travers les randonnées en volette (bateau stable composé de quatre rameurs et un barreur), comme sur les eaux du Canal du Midi ou encore « la Bonne Mère » à Marseille…

Podium quatre de couple séniors femme en argent aux championnats de France

Voilà à quoi ressemble une saison sportive à l'Aviron Club du Lac d'Aiguebelette, chacun y trouve sa place, évolue à son rythme et glisse vers de nouveaux horizons ! Nous sommes ouverts toute l'année pour accueillir la population.

Frédéric Chevalier,
entraîneur de l'Aviron club

L'A.S. Novalaise : un club en pleine évolution

Créé en 1960, le club de Football de Novalaise est aujourd'hui un acteur incontournable de la vie sportive de notre village, et même du bassin du Lac d'Aiguebelette.

Présidé par Christophe Veuillet, le club a accueilli sur la saison 2013-2014 près de 160 licenciés répartis sur 12 équipes, depuis les débutants âgés de 5 ans jusqu'à nos joueurs séniors. Le football d'animation (enfants âgés de 5 ans à 13 ans) représentant près de 70 joueurs.

Sport universel par excellence, le football représente souvent le premier sport auquel les jeunes enfants peuvent s'adonner sans difficulté.

Conscient de l'importance qu'apporte le sport dans la vie social, notre club s'est engagé depuis quelques années dans une démarche d'amélioration de notre structure : que ce soit sur le plan de la formation de nos éducateurs et dirigeants, sur l'accueil des joueurs et des familles ou bien encore sur l'amélioration de nos équipements.

C'est d'ailleurs pour cela que le club s'est déclaré candidat en 2014 dans la démarche de « Labellisation » de notre école de foot auprès du District de Football de la Savoie.

Le label École de football de la fédération francaise de football initié depuis 2003/2004 par la Ligue de football amateur et la direction technique nationale est une reconnaissance des instances fédérales pour le travail effectué en direction des joueurs des catégories U7 à U13. Cette distinction récompense et valorise l'ensemble d'un club, dirigeants, éducateurs, joueurs et parents bénévoles pour leur investissement, leur savoir être et leur savoir-faire.

Pour la saison 2014-2015, le Club continuera de se mobiliser pour les jeunes avec l'organisation à Novalaise d'un tournoi appelé « Challenge de l'Epine » réunissant près de 16 équipes en provenance de la Savoie. Pour les vacances de la Toussaint et Pâques, des stages de trois jours seront organisés par les éducateurs du Club avec bien sûr du football mais aussi des activités extra-sportives.

Après l'excellent parcours de ces dernières années et l'accession en Promotion Excellence, notre équipe Fanion aura à cœur de poursuivre sur la même voie avec en point de mire la montée en Excellence.

Retrouvez toute l'actualité du club sur http://asnovalaise.footeo.com/

Frédéric Mantel, secrétaire du club

Les clubs sportifs de Novalaise fabriques à Champions !

Julie Maréchal, 22 ans

Ses débuts de sportive se sont faits à l'EAC de Novalaise, club d'athlétisme local. Cela a été, pour Julie, l'occasion de découvrir le sport, des disciplines différentes et quelques débuts de compétition.

Elle s'est ensuite dirigée vers le club VTT du Lac d'Aiguebelette, dans un monde très masculin où elle était la seule fille.
Julie a de nouveau changé de discipline, dès qu'elle a eu l'âge d'intégrer l'Aviron club du lac d'Aiguebelette.

Dès sa première année, elle est devenue médaillée de bronze en « huit » au championnat de France. Grâce à cette médaille, elle continue et persévère en faisant des kilomètres et des kilomètres sur notre lac après l'école et les week-ends.

À 17 ans elle quitte le foyer familial et la Savoie, pour le Pôle France Espoir de Nantes où elle peut concilier, avec bonheur, le sport et l'école dans une structure aux horaires aménagés.

C'est en 2010 que Julie devient championne de France, puis en 2013 et en 2014, elle renouvelle cet exploit.

En 2013, elle participe au championnat d'Europe et Championnat du monde catégorie moins de 23 ans.
L'objectif dorénavant est l'horizon 2015, les championnats du Monde à Aiguebelette pour qualifier le double, seul bateau autorisé aux Jeux Olympiques en femme poids léger.

Côté études, Julie rejoint l'institut de formation en ergothérapie de Nancy, et de ce fait le pôle aviron de Nancy pour ses entraînements.

Gilles Gros, adjoint

De g. à dr. : Jean Bottero, Yann Carron, Lucas Rubaud, Vincent Martin

Yann Carron

Ce jeune homme est aussi une graine de champion, il est licencié au club d'aviron d'Aiguebelette ACLA. Depuis quelques années, il a déjà un beau palmarès mais cette deuxième année en catégorie junior est remarquable. 1re place sur le podium à la régate Savoie Mont Blanc en quatre sans barreur, sélectionné en équipe Rhône-Alpes, qualification à Bourges et sélection en deuxième équipe France junior. Après un mois de stage préparatoire au championnat d'Europe il décroche avec ses coéquipiers la 2e place sur le podium et vice-champion d'Europe en quatre sans barreur à la coupe jeunesse 2014 aux championnats à Libourne.
Mais Yann n'est pas seulement un sportif, il a obtenu aussi cette année le Bac scientifique avec la mention bien. Il est à présent en première année de médecine à Grenoble, cela lui laisse peu de temps pour s'entraîner aussi souvent qu'il le voudrait !
Nous lui souhaitons encore beaucoup de réussite !

Claudine Tavel, adjointe

Théo Léon, né le 16 août 1992

En 1995, Isabelle et Jean, ses parents, aidés par d'autres bénévoles, créent le Basket Club de Novalaise. Dès l'âge de quatre ans, Théo commence à s'entraîner et à cinq ans il intègre l'équipe de Baby-Basket. A 11 ans, il est repéré par les entraîneurs des équipes de sélections de Savoie et des Alpes avec lesquelles il jouera plusieurs années parallèlement avec celles du Club de Novalaise.
En minime, le club de La Ravoire, qui évolue au niveau France, demande à Théo d'être le meneur de jeu de leur équipe : Théo ne jouera désormais plus pour le club de Novalaise.
La saison suivante, Théo quitte le foyer familial pour intégrer le centre de formation du CREPS de Voiron en classe de 3e. Parallèlement, il rejoint le club français le plus réputé : l'ASVEL à Lyon. Son équipe minimes sera, cette année-là (2007), sacrée vice-championne minimes France.
Théo va s'imposer dans le championnat de France cadets où il sera l'un des meilleurs marqueurs du championnat. Il s'entraîne également avec l'équipe professionnelle. Plus tard, avec son équipe Espoirs, il deviendra champion de France. En 2010/2011, il obtiendra son baccalauréat et recevra sa première convocation en équipe de France juniors U18 pour les championnats d'Europe qui se dérouleront en Lituanie.
Il faut faire un choix : le basket de haut niveau ou les études, deux projets peu compatibles … Ce que Théo avait toujours voulu se dessine : devenir basketteur professionnel. Son choix est fait. Arrive dans la foulée sa deuxième convocation en équipe de France : Théo part à Bilbao pour le championnat d'Europe U20 où son équipe sera sacrée vice-championne d'Europe, battue de peu par l'Italie.
Toujours à l'ASVEL, pour sa troisième année Espoir, Théo fera partie intégrante de l'équipe professionnelle Pro A.
La saison 2012/2013 débute. Troisième meneur de l'équipe Pro A, son temps de jeu est dérisoire. En discussion avec son agent, ce dernier lui propose une opportunité à Fos-sur-Mer évoluant en Pro B. Après discussion financière avec l'ASVEL, Théo signe son premier contrat professionnel à Fos Basket en février 2013, pour une durée d'un an et demi. Malheureusement, lors de son premier match, Théo se fracture le scaphoïde. Sa saison est terminée. Après de longs mois de convalescence, il reprendra la compétition. La saison suivante, toujours avec Fos Basket, fut une saison complète, sans blessure, pendant laquelle Théo a pu bénéficier de longues minutes de jeu : il est d'ailleurs sacré meilleur intercepteur du Championnat de France Pro B. Le contrat avec Fos s'achèvera en juin 2014. Rapidement, son agent l'appelle lui proposant plusieurs offres intéressantes. Théo signe finalement avec Aix Maurienne, la meilleure proposition sportive à ses yeux. Il devient alors meneur titulaire de cette équipe Pro B.
Théo revient donc en Savoie pour le plus grand bonheur de sa famille et de ses amis.

Gilles Gros, adjoint

Théo à l'Asvel avec les enfants du Club de Novalaise.

Le sport ? Une affaire de familles !

Le Novathlon s'est déroulé le dimanche 26 octobre 2014 sur la commune de Novalaise et les communes environnantes.
Cette course originale avait pour but d'associer une épreuve d'endurance et d'adresse. Effectivement, les participants devaient parcourir, selon le parcours choisi, 10 ou 25 kms avec un vélo pour deux avec une épreuve de tir à la carabine (comme en biathlon) en milieu de parcours. Chaque tir raté obligeait les concurrents à effectuer une boucle de pénalité d'environ 75m. L'après midi une épreuve pour les enfant à partir de 10 ans a été organisé, cette épreuve individuel associait une partie course à pieds et une partie VTT avec comme les adultes une épreuve de tir à la carabine laser.
Le joli soleil d'automne a contribué à la belle réussite de cette événement qui se veut accessible à tous et très familial. Nous remercions la commune de Novalaise et le CCLA pour sa contribution financière sans qui l'épreuve n'aurait pas pu voir le jour. Rendez vous en 2015 pour la deuxième édition.

Pascal Henry, conseiller municipal

Du changement dans nos commerces...

Route du lac

Madame et Monsieur Bailly, pharmaciens ont cessé leur activité depuis début octobre, ils ont été présents pendant trente deux années dans leur officine au 2 route du lac. Monsieur Vincent Delaigue leur a succédé, il est marié, père de deux enfants, 38 ans, auvergnat d'origine, et habite notre commune. Il était jusqu'à présent pharmacien assistant à Pont de Beauvoisin.
Nous souhaitons une bonne retraite à Madame et Monsieur Bailly et la bienvenue à Monsieur Delaigue.

Brigitte et Claude Bailly passent la main à Vincent Delaigue, au centre.

Un nouveau commerce d'optique s'installe au18 route du lac, à côté de la pharmacie. Samuel Kilinc, opticien diplômé, 31 ans, marié, un enfant a choisi notre village pour offrir du service de proximité. Il propose un large choix de lunettes et verres, il privilégie les fabricants français et pratique les examens de la vue. Son établissement est ouvert du mardi au samedi. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Route du Col

Jean Biville, 28ans, ouvrira début janvier 2015 son atelier de serrurerie, métallerie, ferronnerie et tôlerie. Son entreprise se nommera A2B SAVOIE, et sera installée au 398 route du col de l'Epine dans les locaux de l'entreprise Mosca. Nous lui souhaitons une bonne installation dans notre commune.

Claudine Tavel, adjointe

Prendre le bus, une démarche respectueuse de l'environnement... et économique

Aux côtés de très nombreux scolaires, seuls quelques dizaines d'adultes prennent régulièrement le bus sur le trajet Novalaise / Chambéry pour se rendre à leur travail. Et pourtant, ces transports en commun présentent des avantages certains, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable.

Voici quelques informations pratiques :

- Ces transports sont un service public du Conseil général et ne sont pas réservés aux scolaires. Le réseau s'appelle « Belle Savoie Express ».
- L'abonnement mensuel est de 40 €. Pour un usage domicile-travail, les employeurs sont légalement tenus d'en prendre la moitié en charge (article L 3261-2 du Code du rravail) ce qui le ramène à 20 €.
- Le trajet aller-retour pour une personne seule dans sa voiture, revient au moins à 7 € (essence + péage). Faites le calcul : il suffit de prendre le bus trois fois par mois pour amortir l'abonnement. Sachant cela, on peut, sans scrupules, combiner les trajets en bus et en voiture, selon les jours et les contraintes d'emploi du temps.
- L'abonnement peut se prendre à la gare routière de Chambéry ou sur internet. Après une première inscription et la délivrance de la carte de transport annuelle (adressée par courrier), il suffit d'imprimer le coupon mensuel.
- La durée du trajet est de 25 minutes et il est possible d'emporter une trottinette ou un vélo en soute, à condition d'arriver un peu en avance.

Plus d'informations sur les horaires et les arrêts sur le site internet www.mobisavoie.fr, au guichet de la gare routière et sur les panneaux d'affichage situés devant la Maison des associations.

Catherine Laude, adjointe

Dernière minute... Horaire supplémentaire mis en place jusqu'au 31 juillet 2015

Gare routière Chambéry, départ 7 h 10 destination Novalaise
Novalaise, départ 17 h 30 destination Chambéry

Opération nettoyage et sensibilisation

Samedi 27 Septembre, autour du lac d'Aiguebelette, nous étions plusieurs à nous affairer pour récupérer les déchets laissés par certains « usagers » du lac, coté Est. Décidés, malgré tout, à faire de ce rendez-vous annuel un bon moment, nous nous transformions alors en archéologues de notre époque contemporaine, cherchant à comprendre qui étaient ces personnes qui jugent si nécessaire de laisser des traces de leur passage.

Un premier constat s'imposait : certainement des buveurs de bières vu le grand nombre de bouteilles que nous avons retrouvées.
Le deuxième était plutôt paradoxal, car beaucoup de déchets étaient ramassés... à proximité des poubelles justement.

De là, une réflexion pour résoudre un tel problème. Faudrait-il mettre plus de poubelles ? Entre carotte et bâton, on pourrait flatter le sens de responsabilité avec des panneaux incitant à un meilleur comportement, ou bien renforcer le système de surveillance pour piéger les coupables... On a malheureusement la sensation que de tels moyens ne seront jamais suffisants pour enrayer ces mauvaises habitudes. En fait, c'est plutôt par un travail de sensibilisation des personnes, pour les inciter à changer d'elles-mêmes leur comportement, et ceci, dès le plus jeune âge que l'on peut obtenir des résultats durables. Prendre le problème à la racine, inculquer le B.A. BA du respect de la nature en même temps que l'on apprend l'alphabet pour savoir lire et écrire, voilà une idée pleine de bon sens, si ce n'est que charger l'école d'une nouvelle mission semble aujourd'hui bien délicat. D'ailleurs, n'est-ce pas plutôt aux familles de se charger d'une telle éducation ? Les programmes pédagogiques ne sont-ils déjà pas suffisamment lourds ?

Ce qui n'est pas dit assez clairement au sujet du développement durable, c'est qu'il nous offre une vision, dans laquelle l'humanité peut se projeter à long terme, faite de grandes idées, mais aussi de petits gestes qui s'harmonisent entre eux pour acquérir de plus en plus de poids, grâce à un fil narrateur fait de respect de soi, des autres, de l'environnement et aussi d'une bonne gestion des ressources. Ce faisant, il est alors prédisposé pour devenir un facteur de cohésion sociale, générant un esprit de solidarité qui fait souffler un vent d'optimisme, de manière quasi spontanée et quels que soient l'ampleur de l'action ou des résultats obtenus ; la question n'étant alors plus qui fait quoi, qui fait plus ou moins, mais comment faire ensemble... Certes, un tel enthousiasme peut sembler à beaucoup trop simpliste ou bien naïf. Voilà pourquoi on s'adresse souvent aux enfants, car ces derniers n'ont peur en général, ni de la simplicité, ni de l'optimisme.

Mais que faut-il faire pour sensibiliser petits et grands à l'environnement ? Qu'est-ce qui fera la différence pour éduquer activement ou bien convaincre à un comportement plus respectueux de la nature ?

Et bien tout d'abord, comme on respecte mieux ce que l'on aime, il faut commencer par développer le sens de l'appréciation. Et il faut dire que sur notre territoire, nous sommes plutôt bien lotis. Autrement dit, ce n'est pas difficile d'apprécier la nature quand on habite à Novalaise, il suffit de quelques minutes de trajet pour se retrouver dans des milieux à la fois beaux, différents et riches d'enseignement.

Un autre repère important, c'est la cohérence entre dire et faire. En effet, il ne faut surtout pas céder à la tentation de rester dans la théorie, si belle soit elle. Toute action de sensibilisation ou bien d'éducation environnementale doit se rattacher à la mise en place de gestes simples, concrets, pour rendre les participants protagonistes d'un changement auquel ils n'échapperont pas : dans le cas présent, recycler les déchets, faire la chasse au gaspi... De fil en aiguille, de projet en projets, le discours s'élargira : du déchet au composteur, du composteur au potager bio, de l'écoute à l'envie de raconter la nature avec des affiches, des poésies, de l'art plastique, des spectacles...

Alors qu'attendons-nous pour mettre route de tels projets ?

Isabelle Mariani, présidente de la FAPLA

Ramassage des déchets aux abords du lac par les riverains et les membres de la FAPLA.

Au revoir Thomas Bovagnet

Écrire un texte, un hommage, pour une personne disparue, est un exercice difficile, surtout lorsqu'il s'agit d'un hommage public. Pourtant cela peut faire beaucoup de bien

Beaucoup de bien d'abord parce qu'en écrivant un texte ou en cherchant à s'inspirer de mots célèbres pour illustrer la vie du disparu, nous pensons à lui, et souvent ses amis le redécouvrent au travers de notre regard.

Et beaucoup de bien ensuite parce qu'un au revoir est souvent indispensable pour commencer le deuil du disparu.

En ce sens nous remercions « le Club de Basket », qui a su trouver les mots pour rendre un magnifique hommage à Thomas, dans l'article que nous vous livrons ci-dessous.

Thomas l'ami de tous, cette personne tournée vers les autres, sociable et optimiste, qui s'était tout dernièrement encore engagé au côté de notre Municipalité, en s'impliquant directement comme intervenant dans l'animation des activités sportives périscolaires.

Nous pleurons cet enfant de Novalaise trop tôt disparu, et nous présentons, nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses innombrables amis

Denis Guillermard

Ce 6 octobre 2014, la grande famille des donneurs de sang a prématurément perdu l'un de ses plus fidèles donneurs. Thomas Bovagnet s'en est allé dans sa trente et unième année, nous lui dédierons, désormais, chaque année la collecte du mois d'octobre afin d'honorer son geste généreux qu'il qualifiait de « *tellement normal* ».Nous nommerons cette collecte « La collecte des sportifs » saluant aussi son grand intérêt pour le sport ainsi que son investissement particulièrement efficace et humain auprès du club de basket de Novalaise.

L'équipe de l'association
des donneurs de sang bénévoles

Thomas, tu es né il y a 31 ans, le 15 février 1983 ; tu as passé ton enfance à Verel-de-Montbel où tu es allé à l'école maternelle.

Tu as ensuite continué ta scolarité à l'école primaire puis au collège à Novalaise où ta maman avait ouvert son magasin de fleurs.

C'est à 12 ans, à la création du club de basket de Novalaise, que tu as commencé à taper le ballon orange. D'abord joueur puis entraîneur, coach et arbitre, tu as grandi au sein de ce club : tu vivais basket, tu respirais basket.

Les vendredis soirs étaient consacrés à ton autre passion, le poker. Là aussi tu te donnais à fond, prêt à tout déchirer mais toujours avec gentillesse : « *c'est qui le patron ?* ». Tu rêvais de Las Vegas…

Tu es entré à la Poste où tu étais très apprécié dans ton équipe pour ta qualité de rassembleur, négociateur, arrivant à apaiser les tensions.

Tu étais toujours prêt à rendre service, à faire plaisir, d'abord à tes parents, Joëlle et Thierry, à tes frères, Vincent, Quentin et Geoffrey, mais aussi à tous ceux qui croisaient ton chemin.

Tu en as passé des heures dans le gymnase auprès des enfants pour transmettre ton savoir : tu es devenu l'ami, le grand frère.

La générosité et le dévouement sont des mots qui te caractérisaient.

La vie n'est pas juste : ce n'était pas ton tour.

Ton match n'était pas terminé, et pour une fois, tu n'avais pas cinq fautes.

Faute disqualifiante directe, même pas une faute technique pour te prévenir.

Alors Tom, continue ton match, tranquillement, sereinement, où que tu sois.

Nous sommes tous avec toi, nous faisons partie de ton équipe.

Nous ne t'oublierons jamais.

Isabelle Léon et Sylviane Mosca

Carnet 2013

Décès

- Jean Bailly - 9 juillet
- Jeanne Bellemin, née Berger-Sabbatel 14 décembre
- Guy Bernardy - 4 août
- Emma Courtois, née Gerbelot-Legris 17 mars
- Nicolas Crétin - 28 août
- Roland Daix - 20 janvier
- Reine Dullin, née Demeure - 30 mars
- Aurélia Guinet, née Krajewska - 15 février
- Gui Henderyckx - 14 janvier
- Jean-Paul Latard-Baton - 11 juin
- Madeleine Luquain, née Lapérouse 18 septembre
- Gaston Naux - 25 février
- Ginette Roux - 12 juillet
- Gabrielle Simon, née Bellemin-Noël 22 juin
- Yveline Simon, née Menot - 13 octobre

Naissances

- Neela Berger-Sabbatel - 3 janvier
- Chloé Boulay - 18 janvier
- Clément Charpine - 4 septembre
- Maël Chopard - 31 octobre
- Alicya Djemaa Schuler - 21 novembre
- Agathe Duhoux - 30 août
- Nolan Faure - 10 juin
- Chloé Guivier Thebault - 11 juin
- Maxence Labergerie - 3 avril
- Lilwen Le Magueresse - 5 septembre
- Maxence Lesieur - 25 janvier
- Alexandre Lopez - 4 juin
- Aronn Merloz - 23 août
- Rachel Perrier-Jayet - 8 avril
- Agathe Provost - 30 juin
- Evan Riguet - 16 janvier
- Charlotte Routin - 26 février
- Kylian Santarelli - 29 juillet

Mariages

- Marlène Berier et Jean-Marie Thomasson - 23 février
- Yannick Bilyk et Daniel Michot 16 avril
- Sandrine Lacas et Thierry Borel-Garin 24 octobre
- Ariane Laude et Anthony De Jaeghere 5 octobre
- Martine Leniau et Marc Hominal 26 avril
- Stéphanie Martin et Pascal Henry 28 juillet

NUMÉROS UTILES > >

Mairie - www.novalaise.fr
Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 70 38 - Fax : 04 79 28 71 01 - novalaise@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 12 h
Jeudi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 11 h 30

Bibliothèque
Horaires d'ouverture :
Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi de 16 h à 19 h (uniquement en période scolaire)
Samedi de 10 h à 12 h

Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA)
Cusina - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 78 64 - ccla@ccla.fr
Horaires d'ouverture
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Déchetterie
360 route du Bief du Moulin - ZA du Goutier
73470 Novalaise - Tél. : 04 79 26 08 30
Du 1er novembre au 28 février
Lundi et mercredi de 13 h 30 à 18 h
Vendredi de 13 h 30 à 18 h
Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Du 1er mars au 31 octobre
Lundi de 13 h 30 à 18 h
Vendredi de 13 h 30 à 18 h
Mercredi et samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

SIVU du groupe scolaire de Novalaise
Aiguebelette, Gerbaix, Marcieux, Nances et Novalaise
Bâtiment les Marronniers - 139 route du Lac - 73470 Novalaise
Tél. : 04 79 28 98 40 - sivu.ecoles.novalaise@orange.fr
Horaires d'ouverture :
Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 16 h à 18 h

Office du tourisme du lac d'Aiguebelette
Tél. : 04 79 36 00 02

École maternelle : 04 79 28 72 67
École élémentaire : 04 79 28 74 80
École Notre Dame : 04 79 28 76 62
Collège : 04 79 28 70 42

Notaires associés : 04 76 31 53 30

Architecte conseil : se renseigner à la CCLA
Assistant social - Nicolas Soublin :
Tél. : 04 76 31 51 95
ADMR : 04 79 28 78 82

Gendarmerie : 17
Service médical d'urgence : 15
Pompiers : 18 ou 112

Médecins :
Dr Aymoz : 04 79 28 79 85
Dr Klopfenstein : 04 79 28 72 80
Dr Lagoutte : 04 79 28 79 85

Kinésithérapeute - M. Claire : 04 79 28 77 78

Dentiste - M. Quay : 04 79 28 73 70

Osthéopathe : M. Barnave : 04 79 33 51 42

Psychologue
Céline Seguin-Bouvier : 06 09 06 81 36

Orthophoniste
Yvette Quay : 04 79 28 73 70

Sage-femme libérale
(D.I.U. Acupuncture obstétricale)
Catherine Gros : 06 60 21 67 60

Pédicure - Podologue
Mme Pomel : 04 79 28 96 83

Infirmières : 04 79 28 72 71

Pharmacien
Vincent Delaigue : 04 79 28 70 26

Vétérinaire - Dr Ledall : 04 79 28 76 50

Comité de rédaction : P. Beton, F. Gautier, D. Guillermard, G. Gros, I. Guillaud, P. Henry, L. Perrier, A. Plouzeau, C. Tavel
Ont participé à ce numéro : V. Beauvais , F. Chevalier, F. Cottarel, E. Ferrouillet, G. Fontaine, N. Gallay, C. Laude, C. Le Moël, I. Léon, F. Mantel, I. Mariani, R. Million, S. Mosca, F. Piro, M. Pugnot, S. Rocher, L. Valette

Directeur de la publication : D. Guillermard - Mise en page : TDS&Co (04 79 44 96 35) - Crédits photos : Mairie, G. Gros, SMAPS C.Arnal, Fotolia.